

THIRD WORLD NETWORK-AFRICA  
NOTE D'INFORMATION SUR LES APES ET  
LA ZLECAf  
JUIN 2019  
No. III

Tab : Commerce et Développement

Titre : Difficultés dans le secteur agroalimentaire en Afrique : Un défi pour le processus et la mise en œuvre de la ZLECAf

Introduction

Les difficultés dans le secteur agro-alimentaire africain, en particulier les importations de volaille, pourraient poser un défi aux processus de la ZLECAf et à sa mise en œuvre.

- a. Le commerce de la viande de volaille de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest et les problèmes de contrebande

Dans le secteur agroalimentaire en Afrique, les exportateurs de l'UE ont élaboré des stratégies qui leur permet d'éviter les points de débarquement ayant des tarifs élevés en desservant les marchés depuis les pays voisins. L'exemple le plus dramatique à cet égard est l'exportation de la viande de volaille de l'UE vers le Nigeria via le Bénin.

On estime que plus de 90 pour cent des exportations de viande de volaille de l'UE vers le Bénin sont destinées au marché nigérian. Cette situation est née en réponse aux contrôles stricts exercés par le Nigeria sur les importations de viande de volaille via les ports d'entrée officiels. Cette pratique a fait du Bénin l'une des principales destinations des

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Sylvester Bagooro ou Cornelius Adedze ; Third World Network-Africa, Box AN 19452, Accra. Tel: +233 302 503669. Emails : sbagooro@twnafrica.org ; [communications@twnafrica.org](mailto:communications@twnafrica.org)

Extrait de l'étude de TWN-Africa : i. Titre : La zone continentale africaine de libre-échange, le Brexit et la mise en œuvre des APE : Opportunités et défis découlant du processus Brexit pour la révision des accords de partenariat économique avec l'UE dans le secteur agroalimentaire ii. Auteur : Paul Goodison (PhD)

exportations de volaille de l'UE. Le seul but de ce commerce est de contourner les contrôles auxquels sont soumis les importations de volaille au Nigeria. Ce commerce a lieu en dépit des risques sanitaires qu'il représente pour les consommateurs nigériens.

Tableau 1 : **Exportations de viande de volaille de l'UE vers le Bénin, le Nigeria, le Ghana et exportations totales extracommunautaires (0207) tonnes**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Exportations totales extra-EU</b>	1,124,301	1,266,244	1,275,365	1,268,967	1,335,732	1,350,002	1,506,771	1,496,561
Benin	113,662	124,014	137,122	137,187	163,553	138,557	119,732	105,945
Benin part en %	10.1%	9.8%	10.8%	10.8%	12.2%	10.3%	7.9%	7.3%
Ghana	40,504	66,868	67,132	72,986	56,672	79,866	114,797	146,711
Ghana part en %	3.6%	5.3%	5.3%	5.8%	4.2%	5.9%	7.6%	9.7%
Nigeria	3,462	998	79	132	441	129	299	211

Source: Commission européenne, Base de données sur l'accès aux marchés, [http://madb.europa.eu/madb/statistical\\_form.htm](http://madb.europa.eu/madb/statistical_form.htm)

A partir de 2015, les autorités nigériennes se sont attelées à la lutte contre la contrebande transfrontalière de viande de volaille, de riz et de voitures d'occasion en provenance du Bénin. Cette lutte a eu un impact significatif sur les volumes d'exportation de viande de volaille de l'UE vers le Bénin, qui ont chuté de 38,2 pour cent entre 2014 et 2017, et de 21 pour cent au cours des cinq premiers mois de 2018 par rapport à la période correspondante en 2017.

Toutefois, la mise en œuvre de ces mesures de lutte contre la contrebande peut saper les processus naissants de libéralisation du commerce intra régional dans le secteur agro-alimentaire, compte tenu particulièrement de la sensibilité politique de la production et du coût des aliments.

Il convient de noter qu'au cours de la même période, les exportateurs de l'UE ont commencé à réorienter, en Afrique de l'Ouest, leurs exportations de viande de volaille vers le marché ghanéen, où le volume des exportations a augmenté de 158,9 pour cent entre 2014 et 2017. Cette croissance fait suite à la suppression d'un système de licence d'importation éphémère pour la viande de volaille mis en place par le gouvernement

ghanéen en réponse aux pressions exercées par les producteurs locaux de volaille. Bien que cela ait initialement entraîné une baisse des exportations de viande de volaille de l'UE vers le Ghana (-22,4% entre 2013 et 2015), ces mesures ont été discrètement abandonnées en raison des plaintes des commerçants et de la pénurie de viande de volaille en périodes de forte demande.

#### b. Nouvelles pressions de la contrebande en Afrique australe

Des problèmes similaires de contrebande de viande de volaille se seraient posés au Mozambique. Cette situation doit être replacée dans un contexte où le gouvernement du Mozambique a maintenu une interdiction des importations de viande de volaille, introduite en 2004, en réponse aux foyers mondiaux de grippe aviaire. Ces restrictions à l'importation ont fortement stimulé non seulement la production et la transformation locales de volaille, mais aussi, et surtout, du point de vue du développement rural, la production de céréales destinées à l'alimentation des volailles (voir encadré ci-dessous).

Exportations de viande de volaille de l'UE vers l'Afrique du Sud et le Mozambique et exportations totales extracommunautaires (0207) tonnes

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Exportations totales extra-UE	1,124,301	1,266,244	1,275,365	1,268,967	1,335,732	1,350,002	1,506,771	1,496,561
Mozambique	232	121	246	717	883	1,196	1,915	3,016
Afrique du Sud	16,152	89,620	130,017	151,075	196,295	211,310	272,756	77,235
Afrique du Sud - Part des exportations de l'UE	1,4 %t	7,0 %	10,2 %	11,9 %	14,7%	15,7%	18,1%	5,2 %

Source: Commission européenne, Base de données sur l'accès aux marchés

[http://madb.europa.eu/madb/statistical\\_form.htm](http://madb.europa.eu/madb/statistical_form.htm)

Toutefois, l'expansion massive des exportations communautaires de découpes de volailles congelées vers l'Afrique du Sud<sup>1</sup> a intensifié les pressions exercées par la contrebande sur le secteur avicole du Mozambique. Ces pressions de contrebande n'ont commencé à s'atténuer qu'à partir de décembre 2016, lorsque le gouvernement sud-

<sup>1</sup> Cette expansion était étroitement liée à la mise en œuvre des mesures de politique commerciale, à savoir la suppression des droits de douane à l'importation sur la viande de volaille dans le cadre de l'accord commercial UE-Afrique du Sud et la mise en œuvre des dispositions relatives au "gel des droits".

africain a introduit des interdictions basées sur la grippe aviaire pour les importations de viande de volaille en provenance de plusieurs États membres de l'UE. Le volume des importations de viande de volaille en provenance de l'UE en Afrique du Sud a ainsi considérablement diminué et, dans une moindre mesure, les exportations directes de viande de volaille de l'UE vers le Mozambique ont augmenté.

Création d'emplois le long des chaînes d'approvisionnement localement intégrées : Les premières expériences du secteur avicole au Mozambique

L'expansion de la production nationale de viande de volaille pour répondre à la demande croissante de protéines bon marché peut créer non seulement des possibilités d'emploi dans les exploitations avicoles et les installations de transformation de la viande de volaille, mais aussi d'énormes nouvelles possibilités de revenus pour les producteurs ruraux de céréales qui alimentent la production locale de volaille. L'évolution de la situation au Mozambique à la suite de l'introduction de restrictions à l'importation de viande de volaille en est un bon exemple. En 2004, à la suite de l'apparition de foyers de grippe aviaire, le gouvernement du Mozambique a imposé des restrictions aux importations de viande de volaille. En six ans, cette restriction a permis de créer 3 000 nouveaux emplois dans le secteur de la transformation de la volaille, de stimuler la création de 5 000 nouveaux petits producteurs avicoles et de créer de nouvelles possibilités de revenus pour plus de 64 800 petits producteurs de céréales qui fournissent des aliments aux producteurs locaux. La part des importations dans la consommation de viande de volaille est ainsi passée de 67 pour cent en 2005 à 25 pour cent en 2011, avec un minimum d'importations officielles par la suite et une expansion phénoménale de la production locale de viande de volaille, ce qui a entraîné des avantages considérables en matière de développement rural.

Cette expansion du secteur avicole mozambicain a bénéficié du maintien des contrôles à l'importation initialement mis en place à la suite de l'apparition de foyers de grippe aviaire. Toutefois, ces dernières années, la contrebande de viande de volaille congelée en provenance de l'Afrique du Sud voisine a augmenté au Mozambique. L'industrie avicole mozambicaine estime que le maintien des contrôles à l'importation est essentiel au développement futur du secteur.

Il a également été signalé des cas de contrebande de viande de volaille vers le Swaziland voisin, où, malgré l'appartenance à l'Union douanière d'Afrique australe et à l'Afrique du Sud, des restrictions quantitatives sont néanmoins appliquées aux importations de viande de volaille provenant d'Afrique du Sud.

c. Au-delà de la contrebande de la viande de volaille : Les effets des tarifs différentiels sur l'investissement

Si la viande de volaille est actuellement l'exemple le plus frappant de contrebande de produits alimentaires originaires de l'UE visant à exploiter les différents droits de douane appliqués aux importations dans les pays voisins, des problèmes similaires de contrebande de lait en poudre de l'UE à travers les frontières africaines existaient déjà au cours de périodes antérieures. Le volume de ces activités de contrebande de lait en poudre vers l'Afrique du Sud au milieu des années 1990 a été tel qu'il a sapé les prix intérieurs des produits laitiers et facilité le rachat des entreprises laitières sud-africaines en difficulté par des entreprises européennes cherchant à étendre leur présence en Afrique du Sud.

Les activités de contrebande basées sur les différents tarifs appliqués aux importations en provenance de l'UE par les pays voisins peuvent avoir sur les investissements un effet important à long terme avec des conséquences significatives sur le modèle de développement structurel des secteurs agricoles africains affectés.

C'est dans ce contexte que l'application de droits de douane différents sur les importations en provenance de l'UE par les pays africains voisins pourrait poser des problèmes dans la mise en œuvre du projet de la ZLECAf.